

ORGANISATION D'UNE MANCHE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRONÇONNEUSE PRECISION

CAHIER DES CHARGES

(mise à jour : novembre 2016)



Préambule :

Le championnat de France de tronçonneuse précision est organisé sous l'égide de la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR). Elle est maître d'ouvrage de l'événement.

Elle confie l'organisation à un maître d'œuvre avec lequel elle signe une convention.

Ce championnat de France est composé de 4 manches nationales qui se déroulent la plupart du temps dans le cadre de grandes manifestations rurales.

L'organisation de cette compétition est menée dans le respect des principes généraux suivants :

- La FNSMR est garante de l'organisation des championnats sur le plan de la réglementation de la compétition
- L'organisateur est garant de l'organisation logistique de la manche détaillée dans le cahier des charges qui suit.

Assurance / Adhésion

Les disciplines pratiquées dans le cadre du championnat de France de tronçonneuse sont couvertes par le contrat national que la FNSMR a souscrit auprès de la compagnie d'assurance GROUPAMA S.A. Cette couverture en Responsabilité Civile et Individuelle Accident s'applique dans le cadre du schéma d'adhésion et d'assurance de la FNSMR sous réserve du respect des règles de sécurité validées par le comité de pilotage national.

Il est convenu que les personnes impliquées dans l'organisation du concours interviennent à titre bénévole pour le compte de la FNSMR. A ce titre, chacun d'eux doit être titulaire d'une licence FNSMR.

Organisation générale :

- Durée de l'épreuve :
 - Idéalement : 2 jours (début de la compétition le samedi à 14h / fin dimanche 16h)
 - Possibilité de réaliser la compétition sur 1 seule journée (à voir avec la Fédération)
- Nombre de personnes : environ 50
 - environ 30 compétiteurs,
 - 15 juges,
 - 10 personnes du staff technique + accompagnateurs



Engagement de l'organisateur :

La qualité d'organisateur d'une manche du Championnat de France de tronçonneuse précision est soumise au règlement forfaitaire d'un « ticket d'entrée » de 1500€ à l'ordre de la FNSMR.

Assurer la restauration (plateau repas, pique-nique, etc.) et l'hébergement (collectif, tente, hôtellerie, hébergement collectif, etc.) de tous les participants. L'organisateur refacture l'ensemble de ces coûts à la FNSMR (déduction faite des juges qui sont à la charge de l'organisateur, soit une quinzaine de personnes maximum).

Prévoir et prendre en charge la sonorisation de l'événement (micro HF).

Prévoir et prendre en charge le dispositif de premiers secours

Prévoir la sécurisation du périmètre de compétition (palissade, barrières, etc.) soit environ 1000 m² pour l'abattage (*sauf si l'épreuve est organisée en simulateur*) et 100m² pour les épreuves de plateau.

Prévoir une zone pour les épreuves de plateau (plancher de 100m²).

Prévoir une zone abritée réservée exclusivement aux juges (tente, etc.)

Prévoir un accès privilégié aux compétiteurs et juges (les compétiteurs et juges doivent avoir accès à leurs véhicules à proximité du site de compétition).

Prévoir une zone d'accès exclusive pour les compétiteurs (stockage de matériel, etc.).

Prévoir une alimentation électrique pour ordinateur et imprimante

Prévoir une zone de stockage du bois d'environ 200 m².

Mettre en place l'intégralité du dispositif en amont de la compétition (accompagnement par la commission technique CBS qui assure le suivi et le contrôle de cette phase).

Assurer la communication locale en amont de la compétition (médias locaux) et sur le site de l'épreuve.

Inviter les partenaires locaux et les faire connaître aux membres de la commission CBS notamment pour la remise des récompenses

Prévoir un podium

La compétition se termine généralement vers 16h le dimanche. La remise des récompenses doit se faire dans la foulée (les compétiteurs et juges ont souvent un long voyage à faire pour rentrer chez eux).

Récompenses : prévoir des lots pour tous les compétiteurs et tous les juges (produits locaux, etc.)

Prévoir une équipe de 2 personnes pour la remise en état des conditions de compétition (sciure à la précision, recoupage à la coupe combinée, etc.)

Organisation technique des épreuves : 3 secteurs, 5 épreuves

- Secteur 1 : épreuves de plateau (changement de chaîne, coupe combinée, coupe de précision)
- Secteur 2 : épreuve d'ébranchage
- Secteur 3 : épreuve d'abattage

Toutes les épreuves nécessitent un compresseur pour le nettoyage des machines.
L'organisateur peut être force de proposition quant aux modalités d'organisation de la manche.

Vous retrouvez chaque épreuve sous forme de schéma à la fin de ce document.

SECTEUR 1 : EPREUVES DE PLATEAU (changement de chaîne, coupe combinée, coupe de précision)

Les épreuves de plateau nécessitent une surface plane, dure et stable d'environ 12 à 15 mètres sur 5 à 7 mètres (voir schéma en fin de document).

Le coût des bois des épreuves de plateau est à la charge de la FNSMR.

Néanmoins, l'organisateur local est invité à fournir le bois (fournisseur local) qui sera refacturé à la FNSMR.

Si l'organisateur local ne peut fournir le bois, la FNSMR s'en charge mais facture le transport à l'organisateur local.

Prix indicatif du billon : environ 100€ TTC.

COUPE COMBINEE
2 billons
- longueur : 3m
- diamètre : 35 cms (ou 33 cms)
4 supports de billons (fournis par la FNSMR)
Peinture



COUPE DE PRECISION
2 billons
- longueur : 3m
- diamètre : 35cms (ou 33cms)
Sciure de bois
Peinture
2 supports de billons (fournis par la FNSMR)



CHANGEMENT DE CHAINE	
Table abritée	Cette épreuve est très spectaculaire La proximité du public est souhaitable
Chronomètre digital (fourni par la FNSMR)	



SECTEUR 2 : EPREUVE D'EBRANCHAGE

Le coût des bois de l'épreuve d'ébranchage (perches et branches) est à la charge de la FNSMR.

Néanmoins, l'organisateur local est invité à fournir le bois (fournisseur local) qui sera refacturé à la FNSMR.

Si l'organisateur local ne peut fournir le bois, la FNSMR s'en charge mais facture le transport à l'organisateur local.

Prix indicatif de la perche : environ 25€ TTC.

Prix indicatif de la branche de 110cms : environ 1€ (sachant qu'il faut environ 150 branches pour 30 concurrents car elles sont coupées et servent plusieurs fois).

1 perche tournée pour 2 compétiteurs (chaque perche est utilisée 2 fois). <ul style="list-style-type: none">- Longueur : 6m- Diamètre : 14cms	Cette épreuve est très spectaculaire. Les concurrents l'élancent en duel, côte à côte.
30 branches par compétiteurs <ul style="list-style-type: none">- Longueur : de 20 à 50cms (issus de bâtons de 110cms recoupés)- Diamètre : 28mm	
8 support de perches (2 par perche / configuration 4 postes)	Les perches sont percées par la FNSMR.



SECTEUR 2 : EPREUVE D'ABATTAGE

L'épreuve d'abattage est à la charge de l'organisateur local (coût, fourniture de bois, transport, matériel de manutention, etc.)

Cette épreuve peut être organisée de 3 manières différentes (au choix de l'organisateur local) :

- en forêt
- avec des bois plantés
- en simulateurs



ABATTAGE : en forêt	
Tronc droit et ébranché de 15 mètres minimum. (Essence : Epicéa)	<p>Cette configuration de l'épreuve d'abattage est très spectaculaire mais rend compliquée la proximité des spectateurs.</p> <p>Cela nécessite une parcelle dédiée à l'épreuve, qui doit être préparée en amont (débroussaillage, etc.).</p> <p>Les troncs doivent être relativement identiques pour chaque concurrent.</p> <p>Le coût d'organisation est très faible.</p>
Proximité souhaitée avec les épreuves de plateau	
Veiller à la sécurisation du site de compétition	

ABATTAGE : bois planté	
1 tronc (bois tourné) de 17 m par concurrent Ou bien 1 tronc de 19 m pour 2 concurrents (possibilité de l'utiliser 2 fois) (Essence : Epicéa)	<p>Cette configuration de l'épreuve d'abattage est très spectaculaire car les troncs viennent s'abattre sur les piquets de visée.</p> <p>Mais elle est également plus onéreuse (même si les bois peuvent être revendus après la compétition) et plus compliquée à mettre en œuvre. (coût estimé : entre 3000 et 5000€).</p>
Diamètre : entre 28 et 38 cms à 3,30m de la base (voir schéma en fin de document)	
Dispositif de plantage des troncs : <ul style="list-style-type: none"> - 2 buses (ou plus) de 2m de profondeur espacées de 8 mètres minimum - engin télescopique pour planter et dégager les troncs - possibilité de planter l'intégralité des troncs en amont 	
Piquets de visée centrale : 1 par concurrent Calibre : 1 m	
Piquet de visée latérale : 2 par concurrent Calibre : 0,5m	
Manutention : chauffeur de l'engin télescopique	
Transport et stockage des bois	
Périmètre de compétition : voir schéma en fin de document	

ABATTAGE : en simulateur	
1 souche de 1,50m minimum par concurrent (Essence : Epicéa)	<p>Cette configuration rend l'épreuve d'abattage moins spectaculaire et peu lisible pour le grand public car le tronc est matérialisé par un laser.</p> <p>Pour le compétiteur, cela ne change pas grand-chose. Certaines épreuves internationales sont organisées sur ce mode.</p> <p>En revanche, elle présente l'avantage d'une grande simplicité d'organisation et d'un très faible coût.</p>
Diamètre : entre 28 et 38 cms à l'endroit de la coupe (soit entre 40 et 80 cms au-dessus du sol)	
La FNSMR se charge du matériel	

Synthèse de la répartition des coûts :

A la charge de la FNSMR

- La restauration des compétiteurs (facture de l'organisateur à l'attention de la FNSMR)
- L'hébergement des compétiteurs (facture de l'organisateur à l'attention de la FNSMR)
- Les bois des épreuves de plateau (coupe combinée et coupe précision)
- Les bois de l'épreuve d'ébranchage
- Les récompenses nationales
- Vérification et contrôle de la mise en place des sites de compétition (une équipe dédiée se rend sur place en amont et la veille de la compétition pour finaliser la mise en place des épreuves).
- Calendrier de passage des concurrents
- Arbitrage
- Organisation protocolaire de remise des récompenses
- Communication

A la charge de l'organisateur

- « Ticket d'entrée » (1500 € à l'ordre de la FNSMR)
- Les bois d'abattage (voir ci-dessus)
- Le dispositif de plantage des troncs pour l'abattage (buses + manutention) OU plantage en amont
- Le plancher pour les épreuves de précision
- Hébergement et restauration des juges
- Récompenses pour les compétiteurs et juges (produits locaux, etc.)
- Podium
- Sono
- Le dispositif de premiers secours
- Communication

Pour des raisons pratiques, l'organisateur local sera invité, dans la mesure du possible, à fournir l'intégralité du bois de toutes les épreuves et à refacturer les bois des épreuves plateau et ébranchage à la FNSMR (voir tarifs indicatifs des bois ci-dessus).

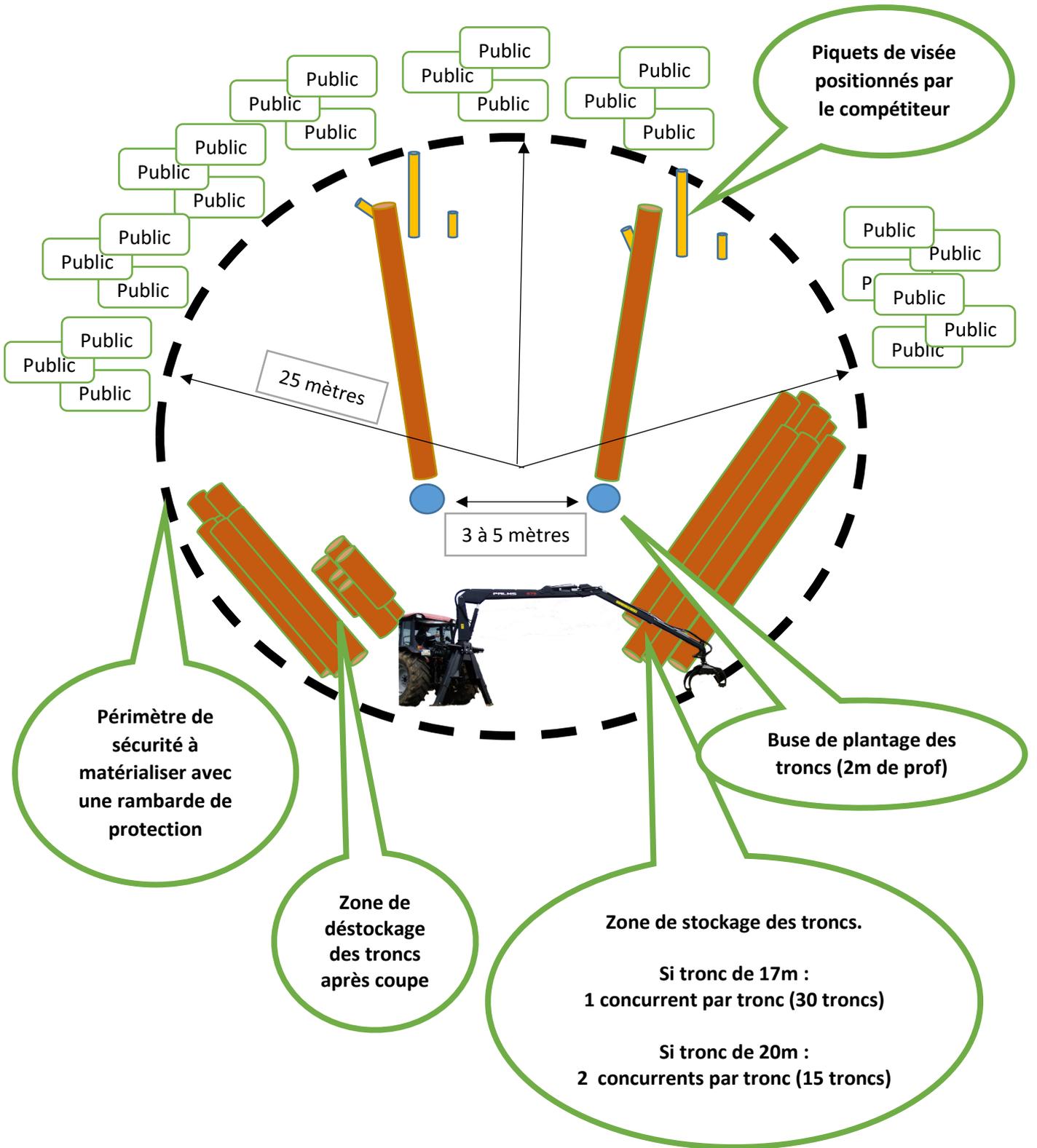
Si l'organisateur local ne peut pas fournir les bois, la FNSMR s'en charge mais refacture le transport à l'organisateur local.

Ci-après, quelques exemples de configuration de site de compétition

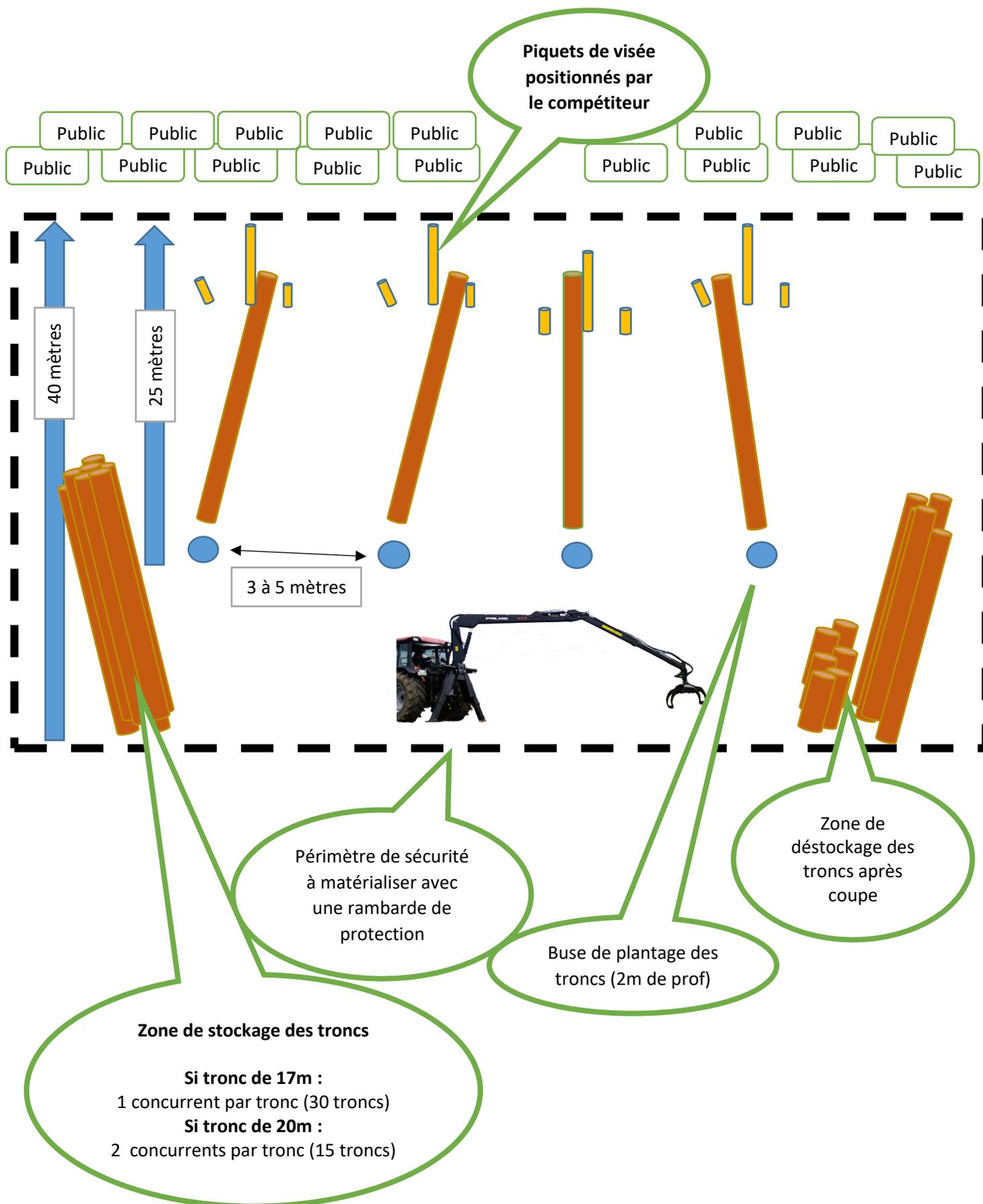
EXEMPLES DE PLAN DE SITE DE COMPETITION

Données modifiables et adaptables en fonction de la configuration du lieu de compétition

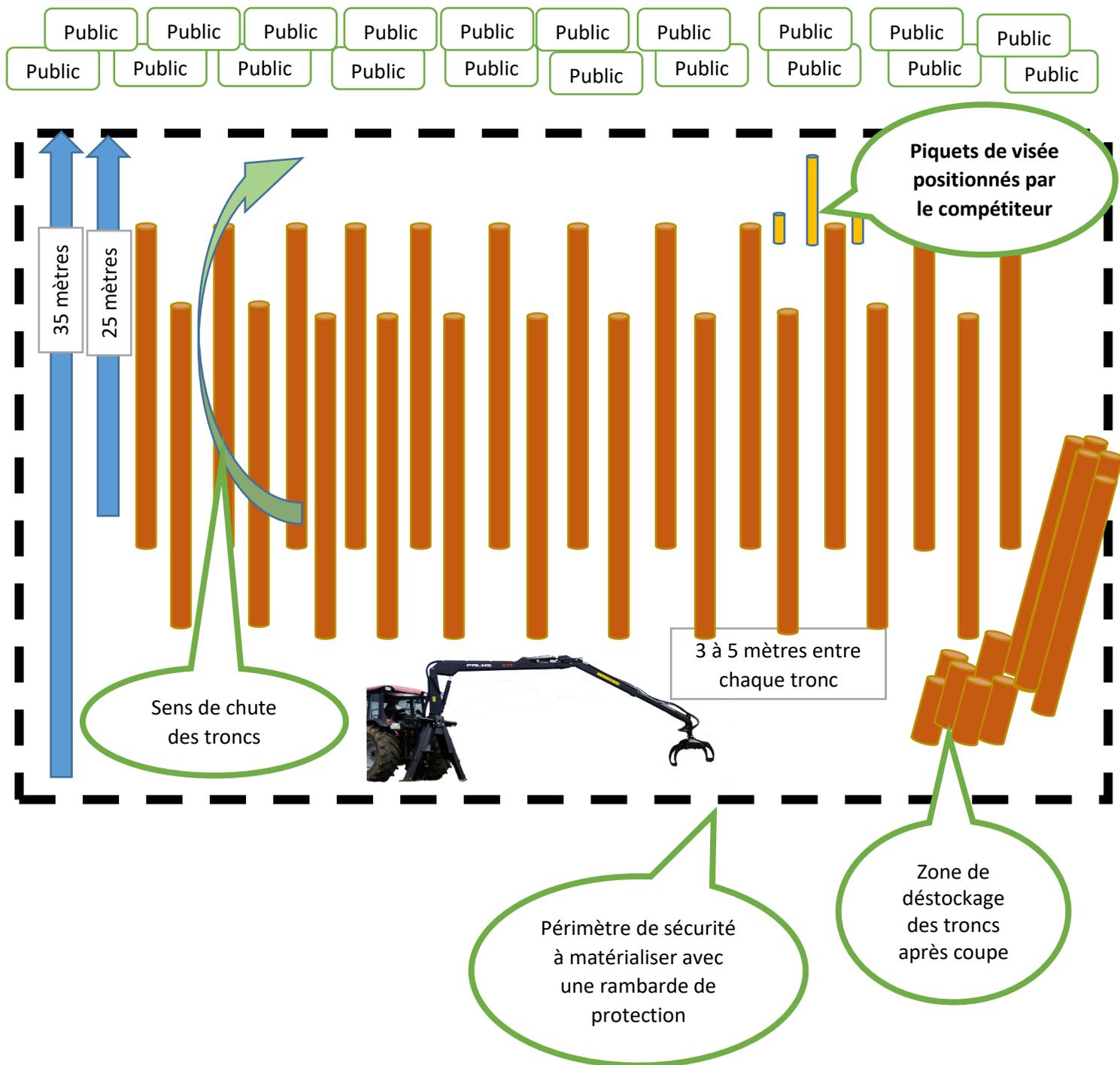
EXEMPLE 1 POUR ABATTAGE : 2 troncs (avec dispositif de replantage)



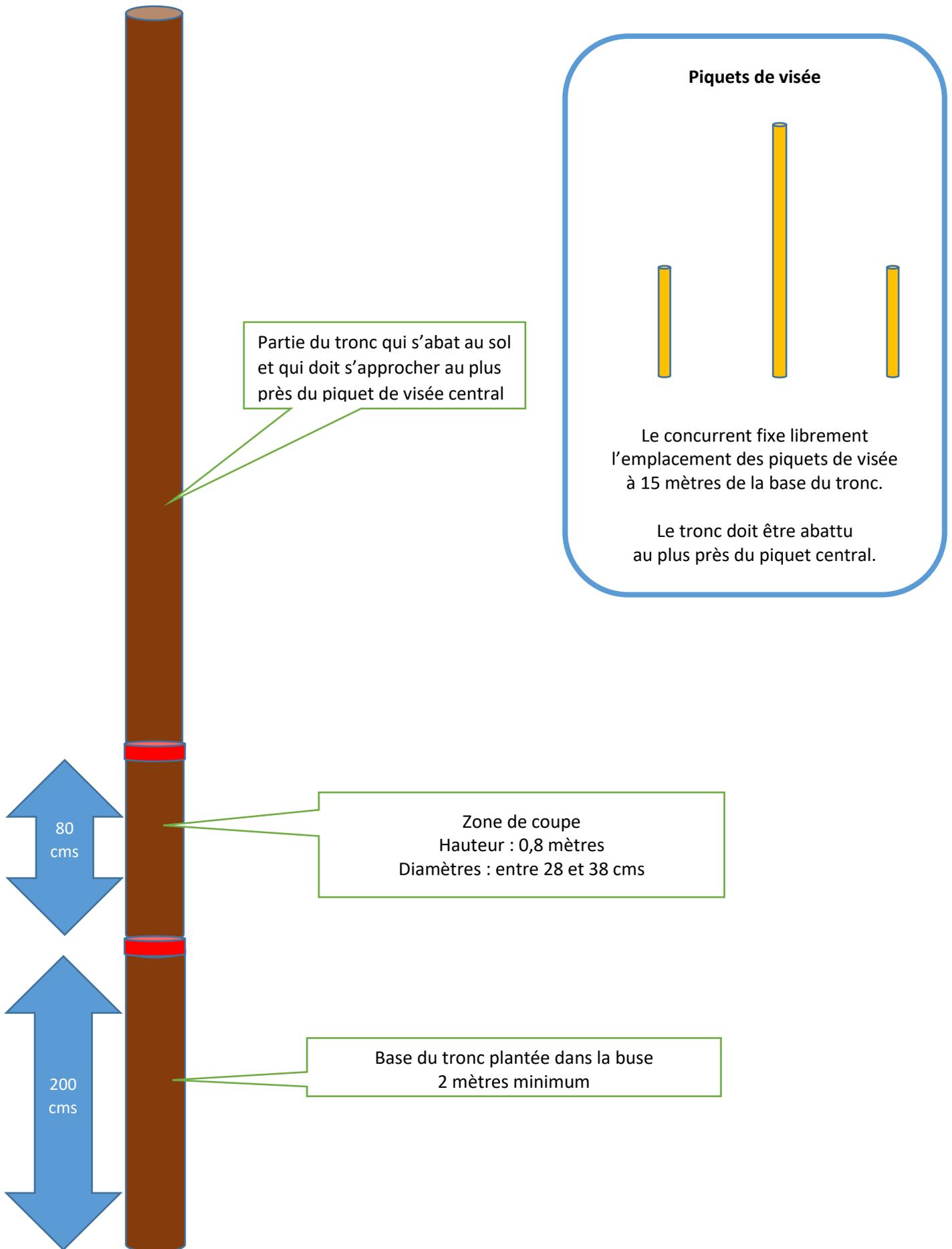
EXEMPLE 2 POUR ABATTAGE : 4 troncs (avec dispositif de replantage)



EXEMPLE 3 POUR ABATTAGE : intégralité des troncs plantés en amont

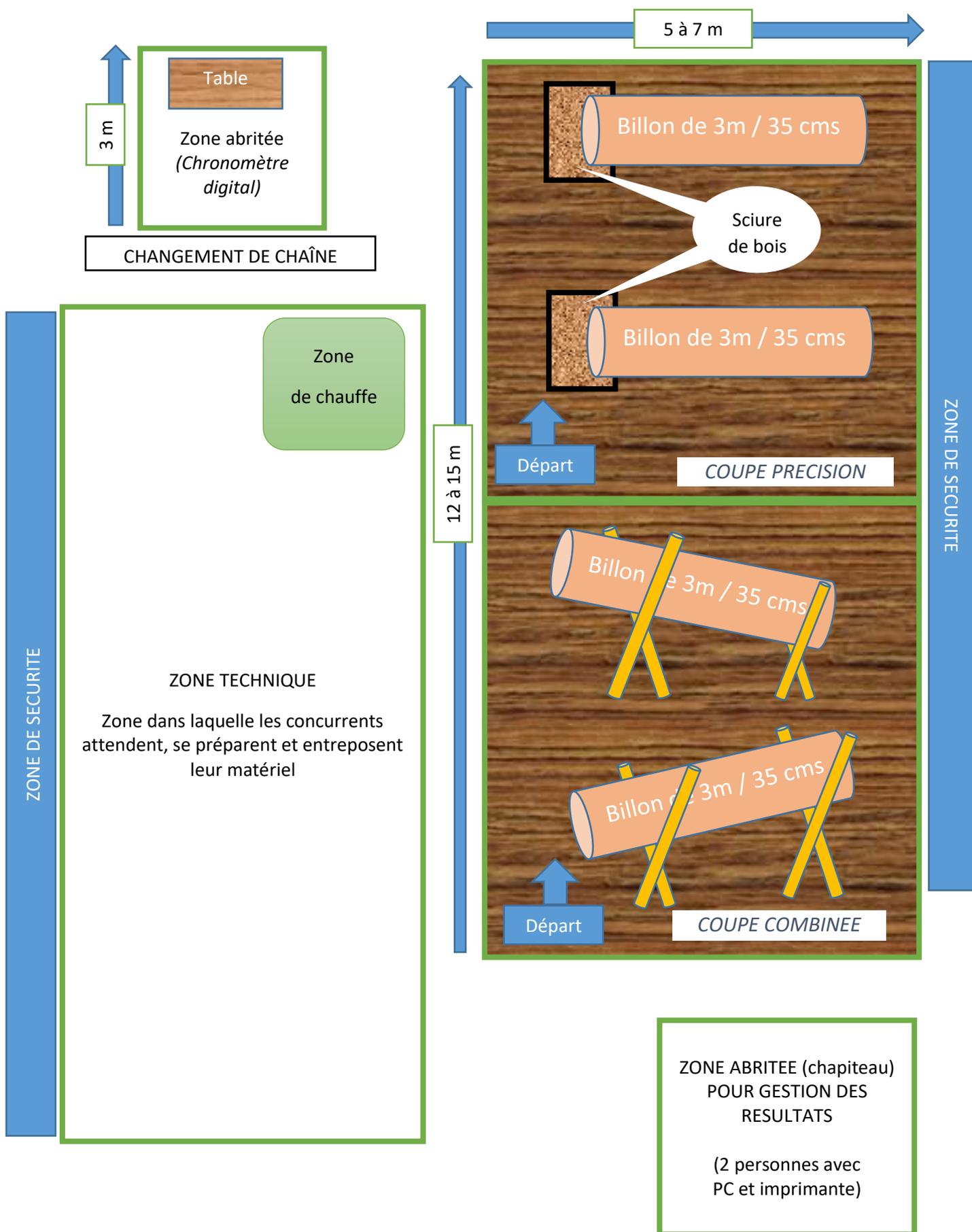


Caractéristiques du tronc d'abattage (résineux, épicéa)



Exemple de plan de la zone de compétition des épreuves de plateau

(combinée / précision / changement de chaîne)





Fédération Nationale

Sport en Milieu Rural



Le sport est dans ma nature